

L'an DEUX MIL DIX-NEUF, le SAMEDI 20 SEPTEMBRE, à 17 h 05, le Conseil municipal de Saint-Denis s'est assemblé en quatrième séance annuelle, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale du Maire faite en application des articles L. 2121-10, L. 2121-12 et L. 2121-17 du Code général des Collectivités territoriales (séance clôturée à 20 h 14).

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des Collectivités territoriales, procédé à la nomination de la Secrétaire de Séance prise dans le sein du Conseil municipal. BÉLIM Audrey a été désignée, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

### ÉTAIENT PRÉSENTS

(dans l'ordre du tableau)

ANNETTE Gilbert/ LOWINSKY Jacques/ ORPHÉ Monique/ MAILLOT Gérald/ VÉLOUPOULÉ-MERLO Nalini/ ADAME Brigitte/ HOAREAU Jean-François/ CLAIN Claudette/ COUDERC Alain/ FONTAINE Gabrielle/ BELDA David/ HOARAU Brigitte/ PESTEL René Louis/ ISIDORE Marylise/ DELORME Éric/ ANDAMAYE Marie-Annick/ CHOPINET Gérard/ KICHENIN Virgile/ BOMMALAIS Geneviève/ EUPHRASIE Didier/ LESCAT Michel/ SUDNIKOWICZ Christiane/ ASSABY Maximilien/ MAMODE Nourjhan/ CADJEE Ibrahim/ HUMBLLOT Nicole/ JAVEL François/ LOYHER Jeanne/ FIDJI Jean-Claude/ NAILLET Philippe/ BARDINOT Sonia/ VARONDIN Frédéric/ BAREIGTS Éricka/ ARLANDON Corine/ MÉLADE Thierry/ BÉLIM Audrey/ FOURNEL Dominique (arrivé à 17 h 58 au Rapport n° 19/4-013)/ LAGOURGUE Michel/ HUBERT Richenel/ TÉCHER Régis/ MOREL Jean-Jacques/ LATRA Sylvie/ JEAN-PIERRE Philippe (arrivé à 17 h 25 au Rapport n° 19/4-002)/ HO-SHING Cynthia

### ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

(dans l'ordre du tableau)

Pour toute la durée de la séance

FRANÇOISE Gérard

par NAILLET Philippe

À son départ (17 h 31 / Rapport n° 19/4-004)

CLAIN Claudette

par PESTEL René Louis

Pour toute la durée de la séance

VOLIA-GARNIER Laetitia

par KICHENIN Virgile

À son départ (18 h 23 / Rapport n° 19/4-022)

EUPHRASIE Didier

par ASSABY Maximilien

Pour toute la durée de la séance

MARCHAU Jean-Pierre

par BARDINOT Sonia

À son départ (17 h 31 / Rapport n° 19/4-004)

BAREIGTS Éricka

par ADAME Brigitte

Pour toute la durée de la séance

SILOTIA William

par CHOPINET Gérard

HOARAU Serge

par HUBERT Richenel

VITRY Faouzia

par TÉCHER Régis

À son départ (18 h 30 / Rapport n° 19/4-025)

HO-SHING Cynthia

par LAGOURGUE Michel

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20190920-194037-DE  
Date de télétransmission : 26/09/2019  
Date de réception préfecture : 26/09/2019

Les membres présents, au nombre de 44 sur 55, ont pu délibérer en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des Collectivités territoriales.

## ÉLUS INTÉRESSÉS

En application de l'article L. 2131-11 du Code général des Collectivités territoriales, les élus intéressés n'ont pas pris part au vote portant sur les Rapports dont la liste suit.

(1)	ANNETTE Gilbert ANDAMAYE Marie-Annick BOMMALAIS Geneviève FONTAINE Gabrielle HOAREAU Jean-François LESCAT Michel MAMODE Nourjhan VITRY Faouzia HUBERT Richenel	(Président) (délégués/ Ville)	au titre du CCAS de Saint-Denis	Rapport n° 19/4-016
	ASSABY Maximilien	(lien de parenté)	au titre du CAP	
(2)	ANNETTE Gilbert CADJEE Ibrahim CHOPINET Gérard CLAIN Claudette ADAME Brigitte HO-SHING Cynthia	(Président) (délégués/ Ville)	au titre de CDÉ de Saint-Denis	
	COUDERC Alain	(élu délégué)	au titre de l'OMS de Saint-Denis	
	MAILLOT Gérald	sur chemin Dufourg-les-Hauts à la Bretagne	à titre personnel	Rapport n° 19/4-033
	MAILLOT Gérald	sur chemin Lory Lebreton à la Bretagne	à titre personnel	Rapport n° 19/4-035
	MAILLOT Gérald	sur chemin Lory Lebreton à la Bretagne	à titre personnel	Rapport n° 19/4-038
(2)	ANNETTE Gilbert CADJEE Ibrahim CHOPINET Gérard CLAIN Claudette ADAME Brigitte HO-SHING Cynthia	(Président) (délégués/ Ville)	au titre de CDÉ de Saint-Denis	Rapport n° 19/4-043
(1)	ANNETTE Gilbert ANDAMAYE Marie-Annick BOMMALAIS Geneviève FONTAINE Gabrielle HOAREAU Jean-François LESCAT Michel MAMODE Nourjhan VITRY Faouzia HUBERT Richenel	(Président) (délégués/ Ville)	au titre du CCAS de Saint-Denis	

CCAS Centre communal d'Action sociale  
CDÉ Caisse des Écoles

CAP Club Animation Prévention  
OMS Office municipal des Sports

(1) absente à la séance  
(2) partie au Rapport n° 19/4-004  
(3) partie au Rapport n° 19/4-025

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20190920-194037-DE  
Date de télétransmission : 26/09/2019  
Date de réception préfecture : 26/09/2019

## DÉPLACEMENTS D'ÉLUS

JEAN-PIERRE Philippe	arrivé	à 17 h 25	au Rapport n° 19/4-002	
CLAIN Claudette	partie	à 17 h 31	au Rapport n° 19/4-004	<i>procuration à PESTEL René Louis</i>
BAREIGTS Éricka	partie	à 17 h 31	au Rapport n° 19/4-004	<i>procuration à ADAME Brigitte</i>
FOURNEL Dominique	arrivé	à 17 h 58	au Rapport n° 19/4-013	
EUPHRASIE Didier	parti	à 18 h 23	au Rapport n° 19/4-022	<i>procuration à ASSABY Maximilien</i>
HO-SHING Cynthia	partie	à 18 h 30	au Rapport n° 19/4-025	<i>procuration à LAGOURGUE Michel</i>
MAILLOT Gérald	parti	à 19 h 30	au Rapport n° 19/4-044	

Le Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de l'Hôtel de Ville de Saint-Denis, le MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2019 et que le nombre de Conseillers municipaux présents a été de 44 sur 55.

**LE MAIRE**



**Gilbert ANNETTE**

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20190920-194037-DE  
Date de télétransmission : 26/09/2019  
Date de réception préfecture : 26/09/2019

**OBJET**        **Dénomination de voies (création/ modification)**

---

La collectivité souhaite rendre hommage à trois personnalités, locale et religieuse pour la première, internationale et politique pour la seconde, historique pour la troisième.

L'Evêque Armand-René MAUPOINT, arrivé sur l'île le 23 septembre 1857, est à l'origine d'un grand nombre de réalisations qui font aujourd'hui partie intégrante du patrimoine réunionnais. Il réalise son premier vœu le 16 mars 1858 en obtenant l'autorisation d'ériger une chapelle « Notre Dame de la Délivrance ».

Parmi ses autres réalisations, on peut compter la Paroisse Saint-Bernard à la Montagne (1857), la paroisse Sainte Agathe de la Plaine des Palmistes (1857), les consécration de l'église de Saint-Leu (1858), de la Cathédrale de Saint-Denis (1860) ou encore de l'église du Sacré Cœur aux Colimaçons (1866). Il inaugure le 27 avril 1861 le collège dit de « l'Immaculée Conception » à Saint-Denis.

Pour l'ensemble de son œuvre, je vous propose de débaptiser l'actuelle « PLACE DE LA DÉLIVRANCE » et de la dénommer :

**« PLACE MONSEIGNEUR ARMAND-RENÉ MAUPOINT ».**

Yasser ARAFAT (1929–2004), est sans conteste un des symboles de la lutte du peuple palestinien. En 1959, il crée le « Fatah », groupe de résistance et parti politique, membre de l'OLP (Organisation de Libération de la Palestine). Après une période tumultueuse de lutte armée et de terrorisme de 1965 à 1975, Yasser ARAFAT adopte ensuite une position plus consensuelle et commence à poser les premiers jalons de l'Autorité palestinienne depuis ses pays d'accueil (Liban, puis Tunisie en 1982).

En 1988, il reconnaît Israël comme un Etat légitime, et participe activement aux négociations qui débouchent sur les accords d'Oslo, signés en 1993 entre l'Etat d'Israël et l'OLP. Son action en faveur de la paix lui vaut d'être désigné en 1994 « prix Nobel de la paix », avec Yitzhak RABIN et Shimon PÉRÈS. Il devient en 1996 (et jusqu'en 2003) le premier Président de l'Autorité palestinienne, jouissant d'une autonomie limitée en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Pour son action en faveur de la paix et de la construction nationale palestinienne, je vous propose de dénommer la voie de jonction entre la rue Ha-Sam et la rue Issop Ravate :

**« RUE YASSER ARAFAT ».**

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20190920-194037-DE  
Date de télétransmission : 26/09/2019  
Date de réception préfecture : 26/09/2019

Enfin, cette année 2019 constitue la date anniversaire des 350 ans de la fondation de « Saint-Denis Capitale régionale ». A cette occasion, la Ville souhaite rendre un hommage appuyé à son fondateur Étienne RÉGNAULT, tout d'abord en débaptisant la feue « place Étienne RÉGNAULT » (devant l'ancienne gare aujourd'hui disparue), puis en dénommant le dernier tronçon de la rue de la Compagnie (entre la colonne de la Victoire et la rue Lucien Gasparin)

**« RUE ÉTIENNE RÉGNAULT ».**

Par ailleurs, afin de respecter les normes préconisées par « La Poste » en matière d'adressage, les voiries intérieures des deux lotissements privés « La Corderie » et « Le Clos Bailly », à la Montagne, seront désormais dénommées :

**« ALLÉE DE LA CORDERIE » et « ALLÉE DU CLOS BAILLY ».**

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20190920-194037-DE  
Date de télétransmission : 26/09/2019  
Date de réception préfecture : 26/09/2019

OBJET      Dénomination de voies (création/ modification)

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le RAPPORT N°19/4-037 du MAIRE ;

Vu le rapport présenté par Monsieur DELORME Éric - 15ème adjoint au nom des commissions « Affaire Générale / Entreprise Municipale » et « Aménagement / Développement Durable » ;

Sur l'avis favorable des dites commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE**

*(10 abstentions : HO-SHING Cynthia (par procuration), VITRY Faouzia (par procuration),  
JEAN-PIERRE Philippe, LATRA Sylvie, MOREL Jean-Jacques, TÉCHER Régis,  
HUBERT Richenel, HOARAU Serge (par procuration), LAGOURGUE Michel, FOURNEL Dominique)*

Approuve les nouvelles dénominations de voies :

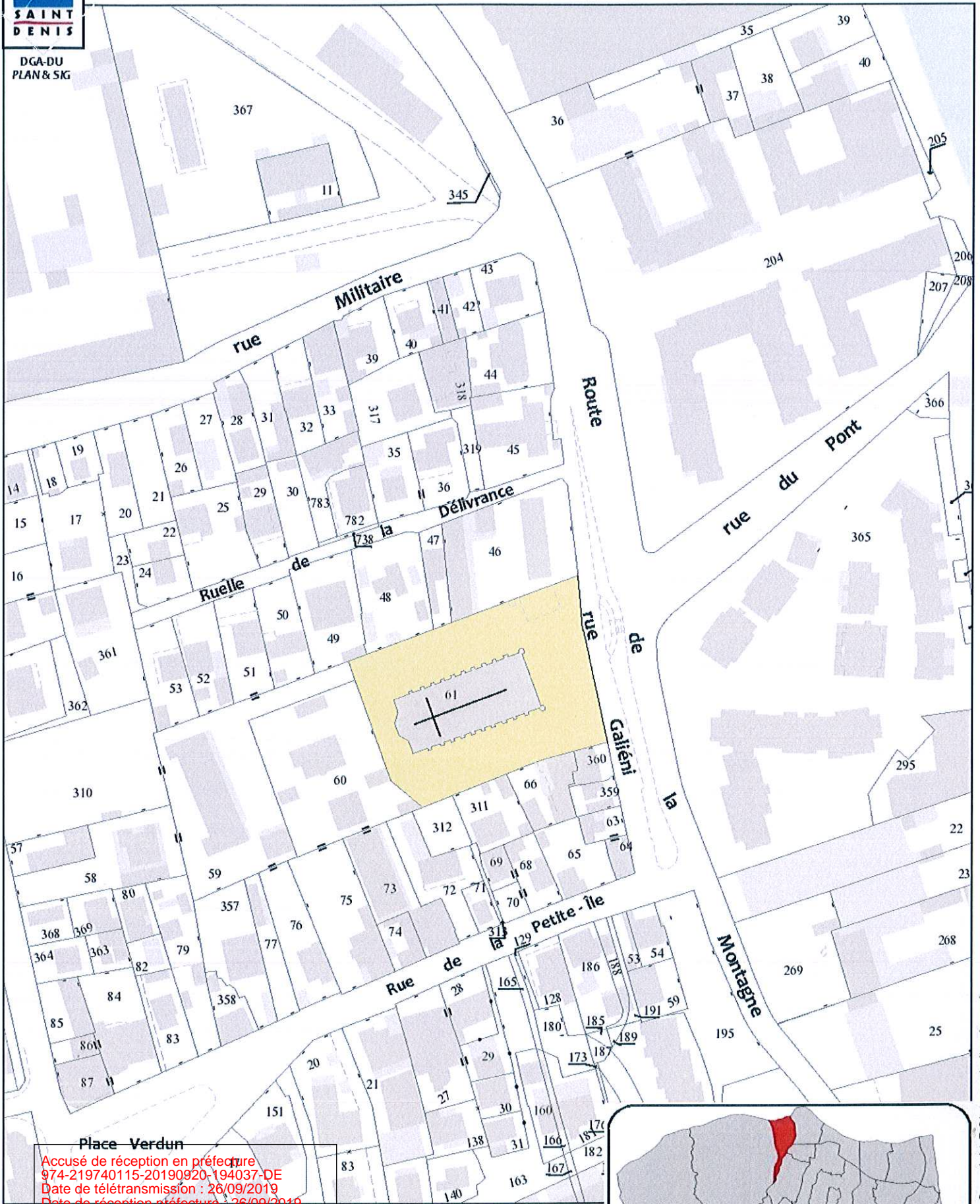
« PLACE MONSEIGNEUR ARMAND-RENÉ MAUPOINT ».  
« RUE YASSER ARAFAT ».  
« RUE ÉTIENNE RÉGNAULT ».  
« ALLÉE DE LA CORDERIE » et « ALLÉE DU CLOS BAILLY ».





# PLACE MONSEIGNEUR ARMAND-RENE MAUPOINT

DGA-DU  
PLAN & SIG



Accusé de réception en préfecture  
 974-219740115-20190920-194037-DE  
 Date de télétransmission : 26/09/2019  
 Date de réception préfecture : 26/09/2019

## Changement de DENOMINATION DE VOIE

Ex-Place de LA DELIVRANCE

CONSEIL MUNICIPAL du 20 septembre 2019

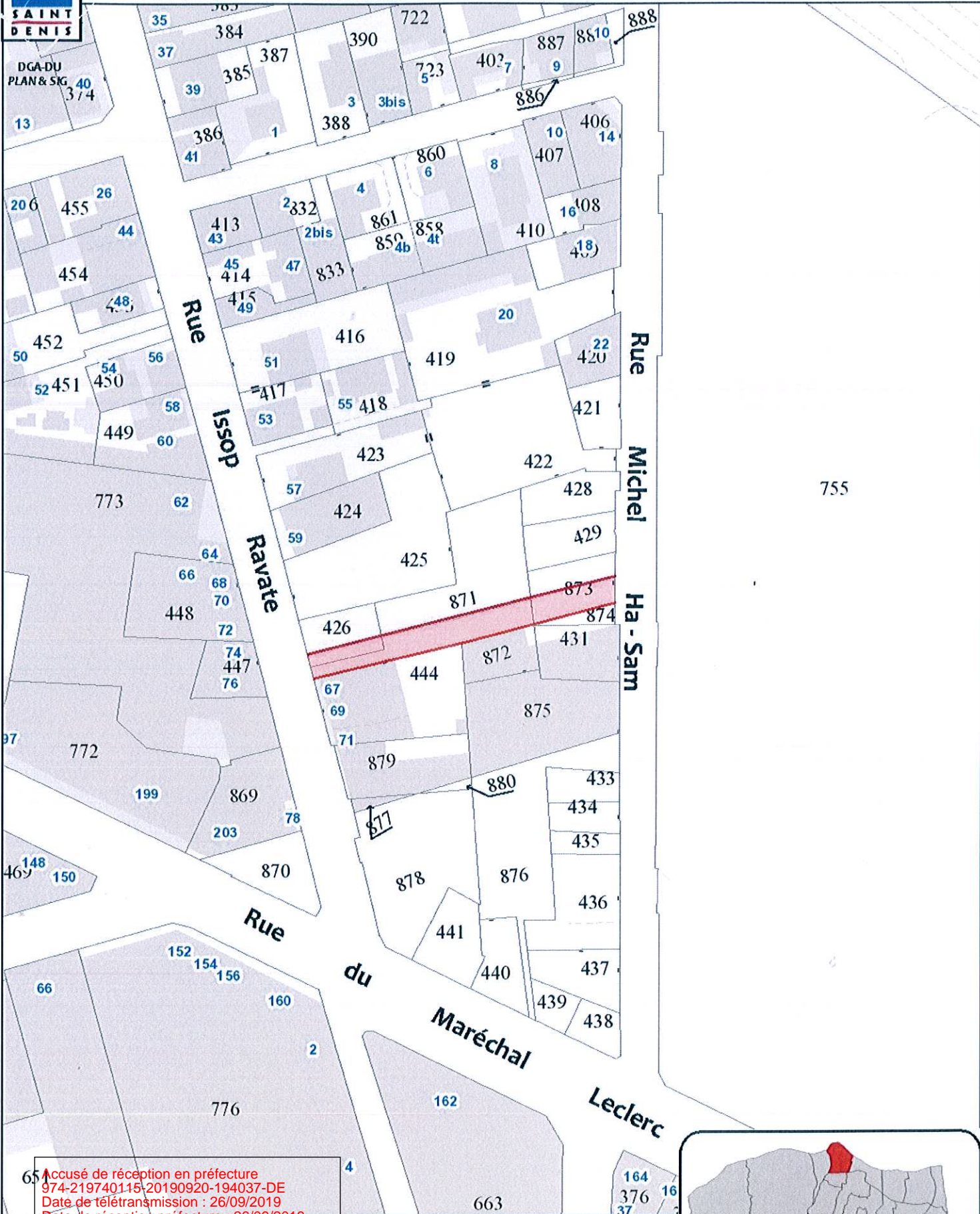
Copyright DGI tous droits réservés



# RUE YASSER ARAFAT



DGA-DU  
PLAN & SIG



Accusé de réception en préfecture  
974-219740115;20190920-194037-DE  
Date de télétransmission : 26/09/2019  
Date de réception préfecture : 26/09/2019

## CLASSEMENT ET DENOMINATION DE VOIE

Linéaire = 70 mètres

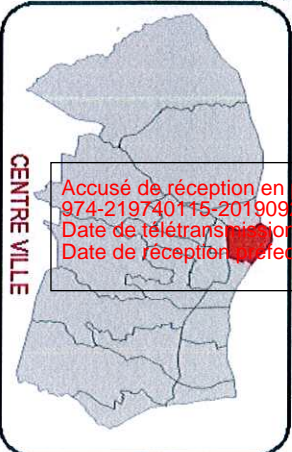
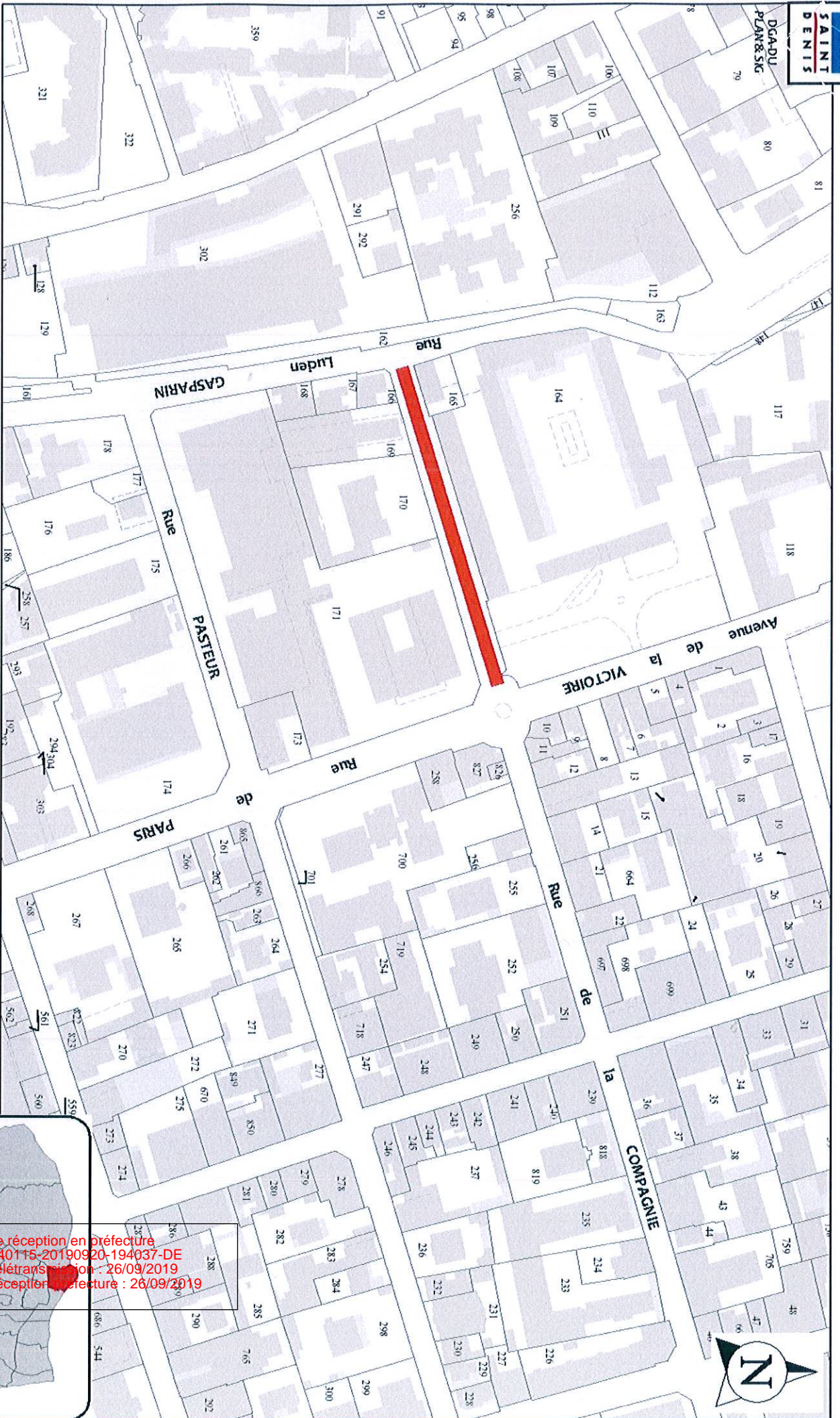
CONSEIL MUNICIPAL du 20 septembre 2019



Copyright DGI Tous droits réservés



# RUE ETIENNE REGNAULT



Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20190920-194037-DE  
Date de télétransmission : 26/09/2019  
Date de réception en préfecture : 26/09/2019

**Changement de DENOMINATION DE VOIE**  
Ex-Rue de la COMPAGNIE (en partie)

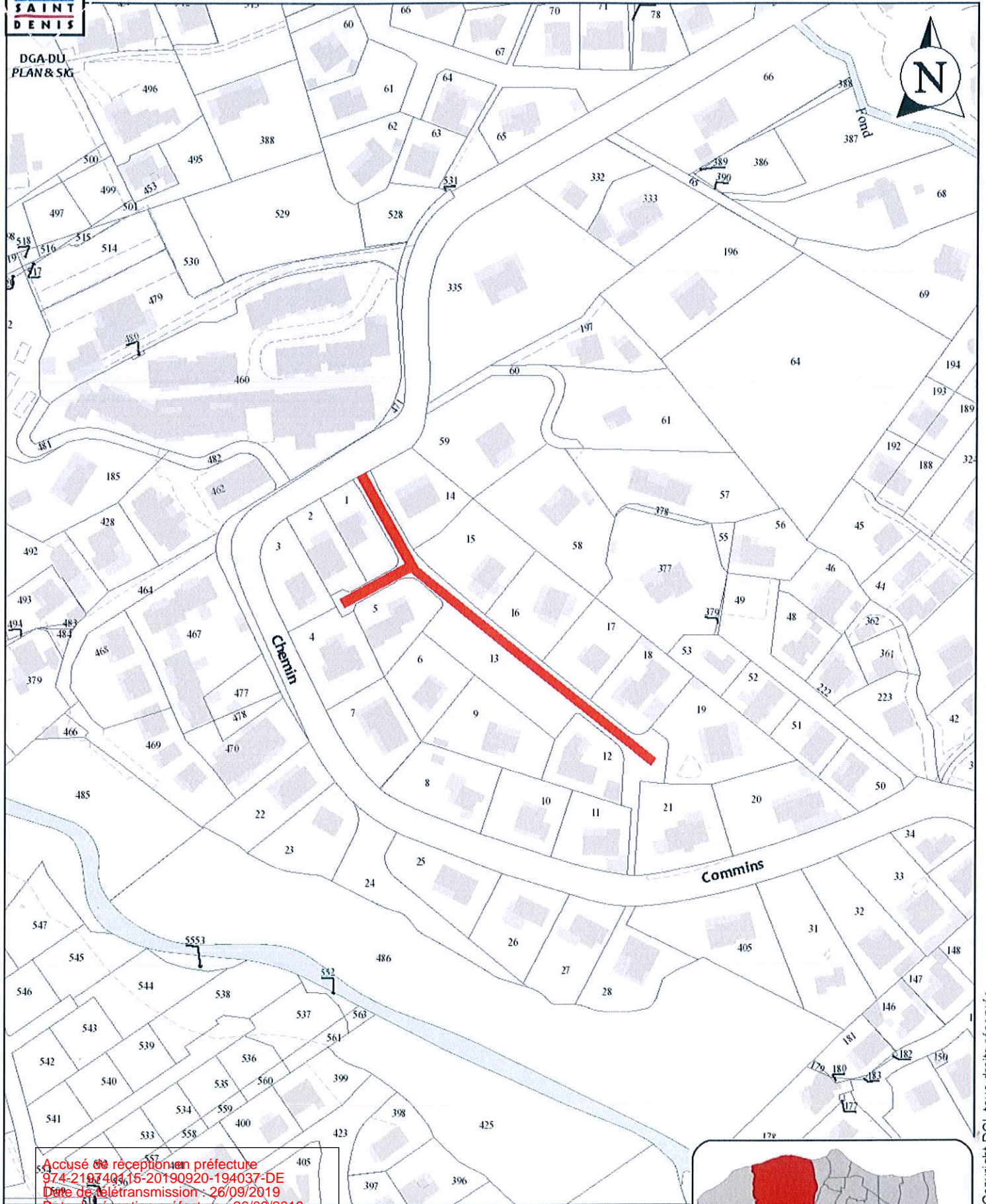
CONSEIL MUNICIPAL du 20 septembre 2019



# ALLEE DE LA CORDERIE



DGA-DU  
PLAN & SIG

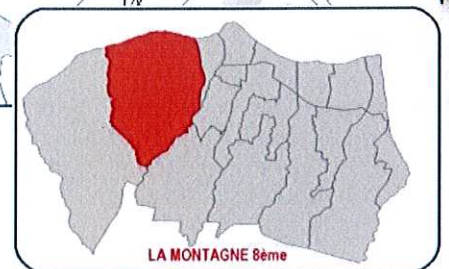


Accusé de réception en préfecture  
974-2197494,15-20190920-194037-DE  
Date de télétransmission : 26/09/2019  
Date de réception préfecture : 26/09/2019

## NOUVELLE DENOMINATION DE VOIE

Ex-Lotissement de La Corderie

CONSEIL MUNICIPAL du 20 septembre 2019

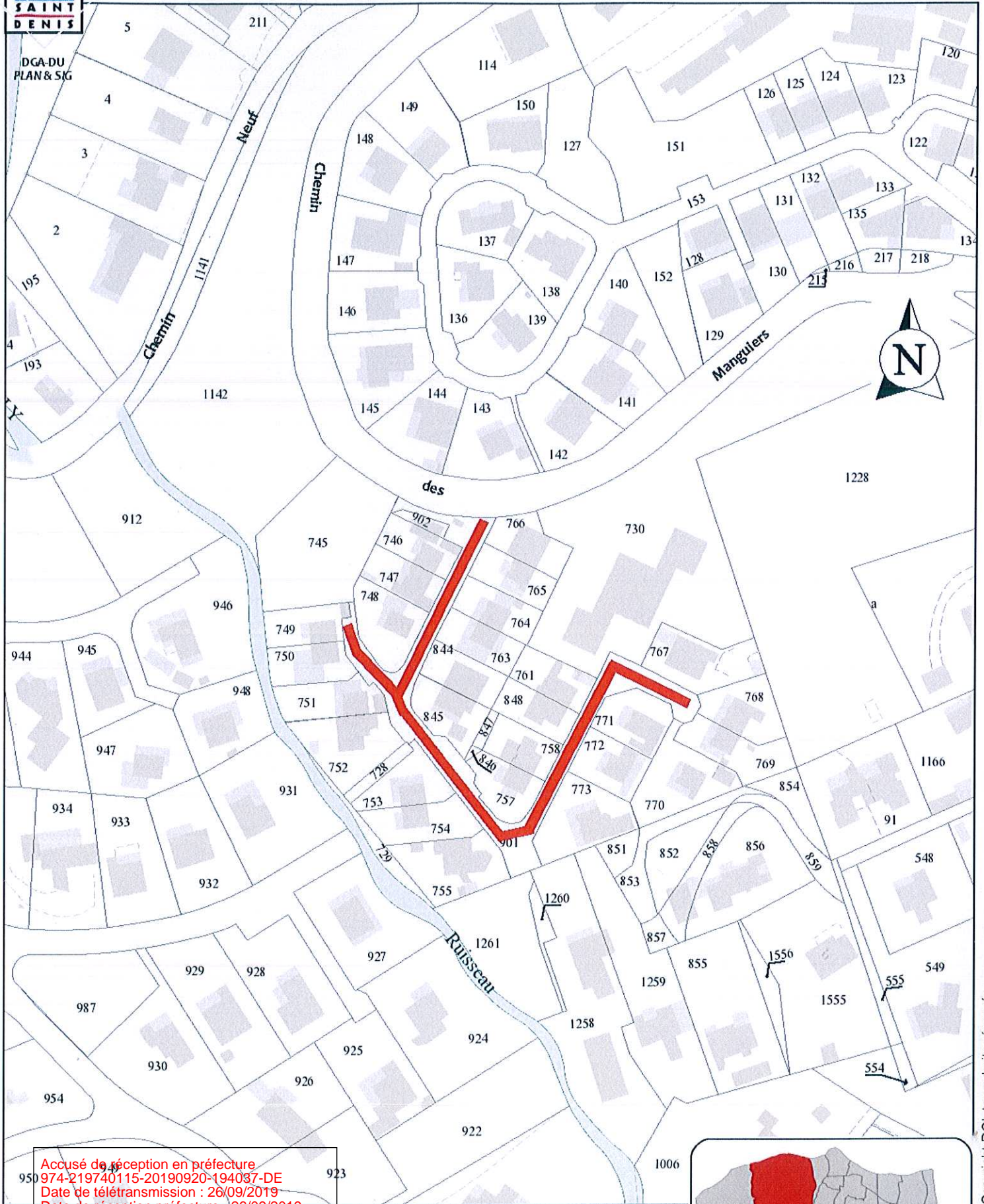




# ALLEE DU CLOS BAILLY



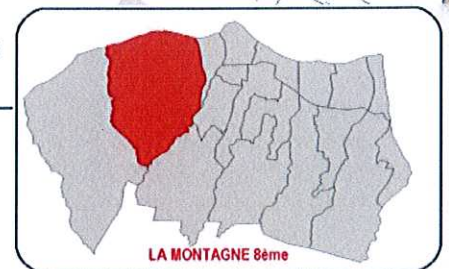
DGA-DU  
PLAN & SIG



Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20190920-194037-DE  
Date de télétransmission : 26/09/2019  
Date de réception préfecture : 26/09/2019

## NOUVELLE DENOMINATION DE VOIE

Ex Lotissement "Clos Bailly"



LA MONTAGNE Béme

CONSEIL MUNICIPAL du 20 septembre 2019